

# AVOCETTE ÉLÉGANTE

*Recurvirostra avosetta*



Directive Oiseaux

Code : A132  
Annexe I

Berne : annexe II  
Bonn : annexe II  
Espèce protégée

## ÉCOLOGIE

### DESCRIPTION :

Longueur : 44 cm

Plumage noir et blanc, longues pattes gris bleu et long bec noir recourbé vers le haut.

### REPRODUCTION :

Une ponte déposée de mi-avril à mi-mai de 3-4 œufs. Incubation de 23 jours. L'élevage des jeunes dure en moyenne entre 35 et 42 jours.

### BIOLOGIE :

Présente toute l'année, l'espèce s'installe pour nicher à partir de mars et reste près des colonies jusqu'à mi-août. La dispersion postnuptiale apparaît confuse, des oiseaux d'un même site gagnant le Portugal ou l'Espagne alors que d'autres visitent les rives de la mer du Nord ou les zones humides d'Angleterre. En France, l'effectif maximal est atteint entre décembre et février, période où beaucoup d'oiseaux du nord-est de l'Europe s'assemblent sur le littoral atlantique.

### RÉGIME ALIMENTAIRE :

Régime alimentaire composé d'invertébrés benthiques (annélidés, crustacés et mollusques bivalves) mais aussi d'insectes et de leurs larves pendant la période de reproduction.

## HABITAT

En période de reproduction, l'espèce fréquente essentiellement les habitats saumâtres des marais arrière-littoraux : lagunes, marais salants, zones ostréicoles abandonnées, parfois bassins de lagunage.

En période internuptiale, les avocettes s'assemblent parfois en grand nombre dans les baies et estuaires.

## REPARTITION GEOGRAPHIQUE

L'aire de nidification couvre le sud-ouest et le centre de l'Europe, l'Asie centrale jusqu'à la Mongolie, le sud et l'est de l'Afrique. On observe un glissement de la répartition vers le sud en période hivernale.

En France, les populations se concentrent sur le littoral atlantique et méditerranéen mais des individus isolés s'observent parfois à l'intérieur des terres.



De petits îlots, limitant l'accès des prédateurs terrestres, servent souvent de site de reproduction.



Répartition de l'Avocette élégante

## STATUTS EUROPEEN ET NATIONAL

La population est estimée à 38 000-57 000 couples pour l'ensemble de l'Europe, la Turquie et les pays du Caucase. En hiver, l'effectif de la population ouest européenne est estimé à 73 000 individus.

La population reproductrice française est localisée sur la Manche orientale, le littoral atlantique et le littoral méditerranéen (environ 2 500 couples). Les dénombrements effectués à la mi-janvier de 2002 à 2006 donnent des effectifs variant de 15 400 à 23 600 individus, avec une moyenne de 20 800 individus le long des côtes françaises.



# ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE SITE NATURA 2000

## MARAIS ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE, ILE D'OLÉRON

### ETAT DES POPULATIONS

Faute de site de reproduction bénéficiant d'une protection efficace et d'une gestion adaptée, les avocettes ne nichent pas tous les ans sur le site. Les années où elles trouvent les conditions favorables à la reproduction, les effectifs oscillent entre 1 et 16 couples. La productivité est généralement faible.

En période hivernale, la pression de chasse engendre un dérangement incompatible avec le stationnement des oiseaux.

### STATUT DE CONSERVATION

Défavorable : population très fragile et localisée.

#### FACTEURS AGISSANT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION :

##### FACTEURS FAVORABLES

- Présence de bassins tranquilles, en eau d'avril à juillet, avec des îlots permettant la nidification : gestion hydraulique compatible avec la biologie de l'espèce ;
- Présence de bassins avec une nappe d'eau de moins de 20 cm permettant aux avocettes de trouver leur nourriture ;
- Présence de sites de rassemblement de marée haute dénués de dérangement.

##### FACTEURS DÉFAVORABLES

- Gestion hydraulique inadaptée ne permettant pas la nidification ou l'alimentation (fortes variations de niveau d'eau, assèchement précoce...) ;
- Dans les zones pâturées, piétinement des pontes par le bétail ;
- Ilots de reproduction accessibles aux prédateurs terrestres ;
- Dérangement sur les quelques repaires de marée haute.

### OBJECTIFS DE GESTION ET DE CONSERVATION

Aménagement de quelques bassins non exploités permettant la reproduction durable de l'espèce :

- gestion hydraulique garantissant la présence d'eau entre mars et début août ;
- création ou restauration d'îlots faiblement végétalisés ;
- installation de clôtures (éventuellement électriques) autour des bassins aménagés pour éviter le piétinement des nids par le bétail et la prédation par les chiens notamment ;
- limitation des dérangements en période de reproduction.

Aménagement d'un repaire de marée haute par la mise en place d'une réserve de chasse disposant de bassins aménagés pour favoriser l'établissement pérenne d'un repaire de marée haute pour les limicoles. Cette zone devrait :

- garantir une jonction sécurisée entre marais et estuaire (corridor de liaison non chassé) ;
- disposer d'îlots non végétalisés permettant le repos des oiseaux ;
- être bordée d'une zone tampon suffisamment vaste pour que les tirs n'effarouchent pas les limicoles au dortoir.

### MESURE DE PROTECTION ACTUELLE

Néant

### BIBLIOGRAPHIE :

Cahiers d'habitats Natura 2000.

Wetlands International, 2010 — *Limicoles séjournant en France (littoral). Janvier 2010*. Wetlands International/ONCFS.



Exemple de site de reproduction favorable : bassin en eau, petit îlot végétalisé, absence de bétail. Cet îlot est ici colonisé par un couple d'Echasse blanche.



Les assèchs précoces ne permettent pas la reproduction de l'espèce.



Le dérangement sur les sites de nidification, la prédation des nichées, l'intensification des bassins ostréicoles et le comblement des bassins constituent des menaces importantes.

#### Crédits photographiques :

Xavier REBEYRAT, Philippe JOURDE et Sébastien BRUNET (LPO)

#### Rédaction et mise en page :

Philippe JOURDE, & Xavier REBEYRAT  
©SEPN LPO